

12 OCTOBRE

20 NOVEMBRE

2020

# Temps de Femmes



## EXPO

ORGANISÉE PAR LES  
ARCHIVES MUNICIPALES

GALERIE DE  
L'HÔTEL DE VILLE

 ville  
d'Épinal



## SOMMAIRE

- Edito
- L'écolière
- L'ouvrière et la 'petite main'
- La femme dans l'industrie
- La ménagère
- L'infirmière, la sage-femme et la faiseuse d'anges
- La prostituée
- Les œuvres de protection maternelle
- La mère, la nourrice, la fille-mère
- La résistante, l'élue, l'ambassadrice
- La sportive, l'intellectuelle et l'artiste
- L'éternel féminin ou la femme coquette



## Édito du maire

Dans la continuité des actions de valorisation mises en place depuis plusieurs années par le biais d'expositions ou la création de parcours historiques au cimetière Saint-Michel, le service des Archives Municipales, a souhaité rendre hommage à la Femme, et plus précisément à la Femme spinalienne, à travers les époques.

*Temps de Femmes* a pour objectif de mettre à l'honneur, celles qui ont trop souvent été laissées dans l'ombre de leurs homologues masculins. En 1910 pourtant, une Journée internationale des femmes est proposée lors de la conférence des femmes socialistes, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire (droit de vote, meilleures conditions de travail, égalité...). Officialisée en France seulement en 1982, cette journée, fêtée le 8 mars, est devenue un moment de réflexion pour trouver des solutions aux difficultés que rencontrent certaines femmes à travers le monde.

Si l'Histoire n'a pas toujours accordé une place importante à la Femme, les documents attestent de son rôle prépondérant dans la société. A travers les époques, elle a su acquérir de nouveaux statuts et de plus amples responsabilités.

Cette exposition se propose de présenter, sous un angle historique, différentes images de la Femme ; peut-être certaines sont-elles encore d'actualité ?

A vous d'en juger !

Ainsi les 11 panneaux à découvrir vous invitent à explorer diverses thématiques :

- L'écolière
- L'ouvrière et la 'petite main'
- La femme dans l'industrie
- La ménagère
- L'infirmière, la sage-femme et la faiseuse d'anges
- La prostituée
- Les œuvres de protection maternelle
- La mère, la nourrice, la fille-mère
- La résistante, l'élue, l'ambassadrice
- La sportive, l'intellectuelle et l'artiste
- L'éternel féminin ou la femme coquette

Patrick NARDIN  
Maire d'Épinal





## L'ÉCOLIÈRE

Pour comprendre l'histoire de l'éducation féminine en France, il est indispensable de se souvenir que celle-ci est restée très longtemps indissociable de l'éducation religieuse.

En **1836**, l'enseignement primaire public des filles est créé : auparavant, les filles devaient être éduquées et non pas instruites. **La loi Falloux, en 1850**, impose l'ouverture d'une école de filles dans chaque commune de plus de 800 habitants. Cette loi contribue aussi à la multiplication des écoles privées religieuses qui resteront le principal foyer d'enseignement primaire et secondaire jusqu'à la fin du Second Empire.

A Epinal, en **1852**, la Supérieure des *Sœurs de la Doctrine Chrétienne* demande l'agrandissement des bâ-

timents destinés à recevoir les filles pauvres, une maison située Pont de la Chatte depuis 1826. Vers **1866**, **l'École de la Ligue** est mise en place : c'est le 1<sup>er</sup> établissement où les jeunes filles peuvent recevoir une éducation libérale. Une délibération de **1869**, autorise l'établissement d'une *école laïque de filles* dans un bâtiment au 4 rue des Forts (actuelle Bourse du travail) ; un ouvrier dirigé par Mme Thiriet, s'ajoutera à l'école en 1876. En **1872**, les religieuses dirigent *5 ouvroirs* où 151 jeunes filles apprennent à coudre.

En **1879**, chaque département se dote d'une école normale d'institutrices : d'abord située 17 rue de l'Ancien Hospice, *l'école normale de filles d'Epinal* ouvre ses portes en **1881** rue de la Louvière (terrain Pré Guilgot, actuelle rue des Fusillés). **La loi J. Ferry de 1882** marque un tournant en instaurant l'enseignement primaire laïc, gratuit et obligatoire pour les filles. Mais l'enseignement diffère de celui des garçons : les filles s'initient aux travaux de couture, à la musique et un peu à la littérature.

En **1886**, la *Maison Galtier* est affectée à l'enseignement des filles et l'école privée de *Razimont* accueille 32 filles et garçons. A cette date, la répartition des filles dans les écoles de la ville est mauvaise : 284 dans la Grande Ville et 720 dans la Petite Ville.

Un *cours secondaire pour jeunes filles*, d'abord existant dans le Couvent des Annonciades (actuel marché couvert), émigre, en **1887** au 24 rue de la Loge Blanche comme pensionnat libre.

**La loi de 1901** provoque la mutation des écoles privées dont l'administration était devenue laïque. De nombreuses religieuses, vêtues en civil, restent malgré tout, comme par exemple Melle Moreau à l'Institution Notre-Dame.

En **1903**, le Conseil municipal décide, pour Saint-Laurent, la construction d'une nouvelle école avec 2 classes, destinées aux filles.

En **1904**, le Collège de *Jeunes filles* s'installe dans l'immeuble de la Doctrine Chrétienne (4 rue des Forts) et les cours supérieurs sont aménagés dans la propriété Boulay. Il comprend une classe enfantine et deux classes primaires, et propose 5 années d'études secondaires.

En **1910**, l'immeuble est acquis par la Ville sur la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. Puis en 1925, transformation en lycée et création d'un pensionnat (100 élèves) : les nouveaux locaux proviennent du legs Boulay (1901), un immeuble conti-

gu au bâtiment du Collège. Jusqu'en **1919**, les filles n'ont pas le droit de passer le baccalauréat ni de s'inscrire à l'université. C'est à cette date seulement qu'est créé le baccalauréat féminin.

Mais en **1929**, le conseil municipal adopte le programme de concours pour la reconstruction d'un *nouveau collège avec internat* (120 lits) ; l'architecte Desenclos est choisi. En 1938, on précise alors que le projet devra intégrer l'école primaire supérieure de jeunes filles de Thaon-les-Vosges (soit 160 élèves). En **1940**, la toiture du bâtiment sera abîmée à la suite de l'explosion du Pont Clémenceau, tandis que l'ancienne école primaire supérieure est détruite au bombardement du 23 mai 1944. Il faudra attendre **1946** (les travaux sont suspendus pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale) pour que soit terminé le *nouveau collège classique et moderne de Jeunes Filles, place Clémenceau*. Il sera ensuite érigé en lycée, dénommé Claude Gelée en **1950**, avant d'être transféré à l'Etat. Une extension sera nécessaire en **1957**.

Le collège et le lycée ont pour vocation de faire des jeunes filles, de bonnes épouses et de bonnes mères sachant instruire leurs enfants et gérer leur maison. Tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle, l'accès des filles aux grandes écoles reste très limité. En **1924**, on assiste à l'uniformisation de l'enseignement secondaire des filles et des garçons : contenus, durée, diplôme





(baccalauréat). Les grandes écoles s'ouvrent peu à peu aux filles : Ecole Centrale (1918), création de l'Ecole polytechnique féminine (1925), Ecole nationale d'Administration (1945), Ecole des Mines de Paris (1969), Ecole Navale (1993) !

A Epinal, en **1931**, on fête le cinquantenaire de l'école laïque et le centenaire de J. Ferry.

La libéralisation des mœurs personnelles et familiales à partir des années 60, et l'émancipation des femmes, font évoluer leur position et leur accès à l'éducation. Les décrets d'application de **la loi Haby du 28 décembre 1976** rendent la mixité obligatoire dans l'enseignement primaire et secondaire.

Aujourd'hui, l'accès à l'enseignement est garanti et égalitaire. Epinal regroupe ainsi 5 groupes scolaires, 9 écoles maternelles, 9 élémentaires, des établissements scolaires privés, 4 collèges, 5 lycées et de nombreux établissements supérieurs. Avec plus de 2800 étudiants, la cité spinalienne est devenue la 3<sup>ème</sup> ville universitaire de Lorraine.

L'école est à la fois le lieu où l'on acquiert des connaissances, où l'on développe sa capacité d'analyse mais aussi le lieu où l'on se construit. La 'petite école' d'hier a fait un beau bout de chemin.

### Une figure féminine incontournable : Julie-Victoire DAUBIÉ

Née à Bains-les-Bains en 1824, et benjamine d'une famille de 8 enfants, elle suit des cours à l'école primaire et obtient son brevet à 20 ans. Julie-Victoire, passionnée de grec et de latin, se fixe l'objectif de passer le baccalauréat : un défi fou pour une femme ! Elle l'obtient enfin en août 1861, mais elle devra attendre l'intervention de l'impératrice Eugénie, pour que lui soit remis son diplôme. Elle poursuit sur sa lancée et obtient sa licence de lettres en 1871 à la Sorbonne. Elle veut conquérir un dernier titre, un doctorat, mais sa mort à l'âge de 50 ans en 1874, stoppe ce rêve.

Outre sa carrière universitaire, Julie-Victoire est surtout journaliste et écrivain : elle publie des textes tels *La Femme pauvre au 19<sup>ème</sup> siècle*, *L'Emancipation de la femme*, *Du progrès dans l'instruction primaire justice et liberté...*

Elle mène un combat pour les droits des femmes et sa plume acide lui vaudra l'excommunication par le Pape. Elle fonde également une entreprise de broderie et se voit remettre une médaille, lors de l'Exposition universelle de 1867, qui récompense

l'ensemble de son travail. Militante de son siècle, provocante et frondeuse, Julie-Victoire a marqué de nombreux points pour l'émancipation de la femme.



Julie-Victoire DAUBIÉ







Du Moyen-âge à la Révolution, les brodeuses et brodeurs ont même leur corporation. Dès le 14<sup>ème</sup> siècle, toutes les techniques de travaux d'aiguille sont en usage en France. La broderie connaît alors une période ascendante jusqu'au 16<sup>ème</sup> siècle.

Au 18<sup>ème</sup> siècle, les ouvrières travaillent chez les mercières ou les lingères.

C'est au 19<sup>ème</sup> siècle que l'on voit apparaître les **premières écoles professionnelles**.

Dans le même temps, Mme CHANCEREL ouvre, à Schamberg, (hameau proche de Remoncourt), une manufacture de **broderie mécanique**. Pourtant, la plupart des brodeuses ou couturières travaillent seules à domicile et leur métier n'est pas toujours reconnu. C'est ce que l'on découvre en particulier dans les registres de recensement d'Epinal du 19<sup>ème</sup> s où la plupart de ces femmes sont officiellement 'sans emploi' déclaré.

Beaucoup de ces petites mains, à la fin des années 1800 et début 1900 sont apprenties ou ouvrières dans les usines spinaliennes. Les registres d'ouvriers et contrats d'apprentissage en sont les témoins : tisserandes, fileuses, ravaudeuses, chamareuses, piqueuses de bottines, modistes, bobineuses... des métiers presque exclusivement féminins qui pour beaucoup ont disparu.

## L'OUVRIÈRE, LA PETITE MAIN

Au 19<sup>ème</sup> siècle, dans le jargon de l'artisanat de la couture, la '**Petite Main**' est un grade dans la hiérarchie de l'atelier.

La '**première main ou première**', est l'ouvrière qualifiée tenant la fonction de contremaître, la '**petite main**', elle, est l'ouvrière d'exécution. Par extension, on emploie ce terme pour désigner une personne employée à de menues tâches fastidieuses.

La **broderie et la couture** datent de l'antiquité, tout le monde connaît Pénélope, modèle universel de la petite main occupant ses journées à tisser et ses nuits à défaire le travail accompli.

**'Pour saisir la fortune, il suffit d'une « petite main »' [...] Germaine ACREMANT, *Ces dames aux chapeaux verts*, Plon, 1922.** Certaines de ces ouvrières ont été formées à l'**ouvroir (23 janvier 1899** : ouverture du 1<sup>er</sup> ouvroir à Epinal avec 24 élèves inscrites). La lettre de Mme HENNEQUIN apporte un éclairage sur son fonctionnement au Maire d'Epinal le 23 janvier 1900. D'autres ouvrières sont rentrées en apprentissage ; la plupart des jeunes filles ont suivi, à l'école, les cours de couture obligatoires. Chaque élève a rendu à l'issue de sa scolarité : '**la pièce**' ou '**livre de couture**', devoir studieux qui finalise ses années de cours. Ouvrage ô combien émouvant et si personnel !

Les pièces ou ouvrages réalisés dans les différents **ateliers** du Champ du Pin, de Golbey étaient ensuite destinés à la vente dans les boutiques de l'époque qui fleurissaient à Epinal : passementeries, fabriques de broderies et lingeries, modistes, merceries, bonneteries.

Laissons-nous aller à découvrir les magnifiques papiers en-tête de ces boutiques tenues principalement par des femmes (M<sup>l</sup>es VERNIER sœurs, Place des Vosges, 1854 ; Veuve LIEVRE. PICARD et Fils, 1871 ; M<sup>l</sup>le Marie SIMONIN, rue Rualménil, 1901 ; M<sup>l</sup>le M. PROTOY, le Saut le Cerf, 1964...)

D'autres domaines de l'industrie ou du commerce emploient aussi ses petites mains ouvrières : le **travail dans les imprimeries** fait souvent appel à des femmes du fait de leur agilité à manier les caractères d'imprimerie (Fricotel à Epinal par exemple) Dans un autre contexte, la **peinture délicate sur faïence puis sur porcelaine** que l'on retrouve dans les années 1880 et jusqu'en 1984 dans les ateliers Rovina est aussi l'œuvre de petites mains. (Appoline ROVINA ; Odette SCHMITT)

L'expression 'petite main' quant à elle est restée dans le langage courant : 'Faire appel à des petites mains'.

A l'heure actuelle, dans le langage professionnel, le terme reste employé, presque exclusivement dans les maisons de haute-couture.

• **Tirées du Larousse Illustré du 20<sup>ème</sup> siècle, quelques définitions de ces vieux métiers féminins :**

**La Modiste :** personne qui confectionne ou qui vend des articles de mode. Se dit surtout des femmes qui confectionnent ou vendent des chapeaux de femmes.

**La Ravaudeuse :** ouvrière qui raccommode à l'aiguille une pièce de vêtements ou des vieilles hardes : une ravaudeuse de bas.



**La Chamareuse** : petite main décorant les vêtements de passementeries, dentelles, galons...

**La Piqueuse** : ouvrière qui pique les dessins destinés à la fabrication des dentelles : Piqueuse de bottines.

**La Tisserande** : employée d'usine qui travaille à la navette, la toile ou les lainages (entreprise David et Maigret ; Société Seilgmann et Cie ; Tissage et filature des Grands Sables...)



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les brodeuses actuelles sont très friandes de ces anciens casiers d'imprimeurs, qu'elles remplissent consciencieusement de mini ouvrages brodés, les petites mains de jadis et d'aujourd'hui se retrouvent !



Sortie des usines à Golbey (vers 1910)

## FOCUS La famille ROVINA

Venu d'Italie vers 1860, Giuseppe ROVINA épouse une meusienne Appoline MASSON et s'installe à Epinal où ils ouvrent un magasin d'optique. Le magasin, situé à l'angle de la rue Chopin et de la rue du 170<sup>ème</sup> RI, a été détruit en juin 1940. Au décès de son mari, Mme ROVINA adjoint au magasin, un commerce de faïences décorées.

Appoline, sa fille Eugénie HUSSON, sa petite-fille Odette SCHMITT et Lucie SCHMITT vont tour à tour exploiter l'atelier.

La renommée de la maison va croissante et ne s'éteindra qu'en 1984 au moment où Lucie SCHMITT prend sa retraite. Les nombreuses 'petites mains' de la famille ont donné à la maison Rovina ses lettres de noblesse. L'actuel magasin Poussardin se trouve sur une partie de Rovina car les rues Chopin et du 170<sup>ème</sup> RI ont été élargies à la reconstruction.



Brodeuses vosgiennes (vers 1910)





## LA FEMME DANS L'INDUSTRIE

La guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne font des Vosges et d'Epinal un pôle incontournable du textile en France.

**Le travail de la femme** dans les usines s'accélère et s'accroît au 19<sup>ème</sup> siècle. Cependant, pour l'ouvrier, sa femme doit rester au foyer : elle en est le personnage central.

**L'ouvrière de manufacture** est utilisée comme une main d'œuvre d'appoint, occupée à un travail non qualifié.

**L'industrie textile** est le premier grand secteur d'emploi féminin. Les femmes sont embauchées facilement dans les premières manufactures textiles. Les tâches mécanisées, comme le bobinage et le cardage, sont dévolues aux femmes. Les conditions de

travail sont très dures. Elles gagnent souvent moitié moins que leurs collègues masculins.

En **1866**, 70 % des travailleuses d'industrie travaillent dans le textile et constituent 45 % de l'effectif ouvrier.

En **1892**, une loi s'attaque aux nombres d'heures de travail : 11 heures de travail avec un repos hebdomadaire.

En **1911** : Renforcement de l'interdiction du travail de nuit  
Epinal et ses faubourgs comptent de nombreuses usines de textiles :

- 1871 : Usines des Grands Sables Kahn et Lang
- 1873 : les dirigeants de la future firme David et Maigret s'installent au Champ du Pin
- Vers 1875 : Installation de l'atelier de gravure d'impression sur étoffes Ryder
- 1876 : l'usine Hartmann démarre à Saint-Laurent
- 1880 : Frédéric Geistodt-Kiener s'installe à Golbey
- 1894 : fondation de la filature de la Gosse

Non loin, les cités ouvrières hébergent son personnel. Ces habitations s'égrènent à Champbeauvert, Saint-Laurent, Champ du Pin ou Golbey. Plus loin, le faubourg Saint-Michel et le faubourg d'Ambrail comptent une large population ouvrière et laborieuse.

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> siècle, une part importante de femmes se fait inscrire sur les **registres des ouvriers**. En 1895, Adélaïde LAMBERT de Ramonchamp entre comme ouvrière de fabrique chez Hartmann à l'âge de 15 ans. En 1898, Marie Louise DENTZ débute à 19 ans au Tissage de Golbey. En 1904, Marthe GRISE, 21 ans du Ruaux entre chez *David et Maigret*.

Mal acceptée dans des ateliers d'hommes, la jeune fille fuit la promiscuité des usines et le harcèlement en tout genre dès qu'elle le peut.

L'ouvrière est souvent la première remerciée en temps de crise. Utilisée en masse pendant les conflits pour assurer la continuité dans le pays, elle est considérée comme la concurrente directe de l'homme en tant de paix.

En 1914, les 14000 bouches dites inutiles sont évacuées d'Epinal. Au sortir de la guerre, les usines sont soit détruites, soit dépourvues du matériel nécessaire. Dans ce contexte, Marcel BOUSSAC met la main sur de nombreuses manufactures et fonde son empire.

En 1940, le chômage partiel touche la population ouvrière et particulièrement les femmes. Nombreuses font des demandes de secours de chômage partiel.

Nombreuses sont celles à faire leur carrière dans le textile. Les médailles d'honneur, d'argent et de vermeil saluent les carrières des ouvriers et ouvrières des filatures. Aussi, en 1951, Marie RANFAING épouse DURPOIX, tisserande chez *David et Maigret* reçoit la médaille d'honneur du travail, tout comme Yvonne GRANDIDIER. Aux filatures et tissages des Grands Sables, la médaille d'argent est remise à Eugénie ANCEL, Marie BONGARD ou Jeanne MENGE.

Cependant le textile est touché par une série de crises à partir des années 60. Les grands établissements disparaissent. La reconversion s'impose à toutes.

Modèles de **femmes industrielles** à Epinal : M<sup>me</sup> SEILIGMANN, M<sup>me</sup> KAMPMANN, M<sup>me</sup> PELLERIN ou M<sup>me</sup> HARTMANN. Héritière ou veuve de grandes maisons, la transmission de biens entre époux confère à la femme la qualité de rentière, lui donne une reconnaissance sociale et peut parfois la propulser à la tête d'une industrie. Ainsi Elisabeth PELLERIN, ou la veuve HARTMANN prennent temporairement la tête des activités pour assurer la continuité.

En 1892, Delphine MOREL LECLERC devient l'héritière d'une minoterie transformée en fabrique de pâtes Cérés, située rue de Nancy. Elle est à l'origine de la construction de la Maison Romaine.



Mme KAMPMANN souhaite améliorer les conditions de vie des familles ouvrières. Elle souhaite élever et instruire les ouvriers et ouvrières de l'usine de chapeaux de paille de son mari. Aussi, Mme KAMPMANN fonde une bibliothèque populaire.

Au travail, la femme est également la '**fidèle secrétaire**'. La dactylographie ressemble fortement à un piano de cuisine. La femme est réputée pour être malléable et soumise, perfectionniste et pointilleuse. Le secrétariat, avec ses tâches répétitives est rapidement réservé aux femmes dès le 19<sup>ème</sup> siècle. D'ailleurs, pendant longtemps, l'expression « **employée de bureau** » s'orthographe seulement au féminin.

En 1951, Jacqueline JEANMAIRE reçoit, en 1951, un certificat lorsqu'elle quitte ses fonctions à la mairie d'Epinal. Elle est décrite comme consciencieuse et dévouée.

Les industries ont souvent été la porte d'entrée des femmes dans le monde du travail. La main d'oeuvre féminine, rarement souhaitée dans un premier temps, a su se rendre indispensable du fait de ses qualités. À défaut d'être l'égal des hommes, la femme dans l'industrie a su y développer ses qualités, s'imposer dans son rôle de secrétaire, et affirmer la rentière.







## LA MÉNAGÈRE

La ménagère ou la femme au foyer est l'expression qui désigne l'un des statuts attribués à la femme dans le couple. Elle réalise la majeure partie voire l'ensemble des tâches qualifiées de ménagères. L'entretien du foyer, les achats de consommation courantes, la préparation des repas, l'éducation et l'entretien des enfants sont autant des nombreuses occupations et corvées dédiées à la ménagère...

La reine du foyer, vue comme une icône culturelle dans les années 50, a longtemps été le reflet de la place accordée aux filles et aux femmes à l'école et dans la société. La fille doit être éduquée, non instruite. L'idée d'une scolarité courte pour les filles est très longtemps répandue. Aussi la femme doit suivre et s'intégrer au modèle traditionnel paternaliste.

Depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, les filles et les jeunes filles apprennent la vie pratique et utilitaire afin de devenir des épouses aimables, des bonnes mères et des économistes attentives. Tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle, l'instruction des filles se fait sur les genoux de l'Eglise Catholique. L'enseignement des filles se limite aux seules vertus religieuses et domestiques. Leurs scolarités souvent inachevées accentuent leurs sentiments d'inadaptation à la vie professionnelle. Le foyer est souvent la seule place restante, voire un refuge pour des carrières débutantes dans les industries dévoreuses de main d'oeuvre féminine.

La doctrine " Une maison mal tenue est une maison perdue" est le slogan de nombreuses écoles ménagères.

En 1862, Elisa MONNIER crée à Paris la société pour l'enseignement professionnel des Femmes. A Reims, en 1873, Octave DOYEN et son épouse Amélie DOUBLIE créent l'école professionnelle et ménagère des jeunes filles.

À Epinal, après la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, Isabelle RENE VIVIANI installe à son tour une école ménagère, avec des cours de comptabilité et de sténo. L'école prend place dans les bâtiments de l'oeuvre de l'hôtel BIRON fondée le 4 août 1914 par Mme VIVIANI.

Cette association a pour but d'accueillir des enfants de mobilisés, des orphelins, des réfugiés ou des familles nombreuses pour leur servir des repas, les recueillir, leur donner un enseignement pratique et théorique et placer les apprentis chez des industriels de l'oeuvre.

Les locaux sont installés au 21-23 rue Gambetta. Epinal est choisi en mémoire du fils du couple VIVIANI mort aux combats dans les Vosges. Dès 1918, l'école est ouverte aux filles et aux garçons, principalement aux enfants terminant le cycle secondaire primaire.

En 1926, Isabelle VIVIANI décède. La même année l'école d'apprentissage est transférée à l'école dite VIVIANI. L'oeuvre est remise à la ville sous 2 conditions : le maintien du souvenir de la fondatrice, et la continuité de l'oeuvre d'apprentissage.

En 1936, l'école est agrandie.

En 1949, une convention est passée entre la ville, l'académie et le ministère de l'Education Nationale. L'école d'apprentissage rue Gambetta devient l'école d'apprentissage pour filles, et, prend le nom de Centre d'Apprentissage Isabelle RENÉ VIVIANI.

Les matières enseignées sont variées. Français et calcul pour les matières les plus traditionnelles. Celles-ci côtoient le chant, la morale, la décoration, les coupes théoriques, la broderie, la couture, le ménage et le repassage ou la conception de layette.

En 1942, le personnel y est essentiellement féminin.

Camille LEROY est la directrice générale. Suzanne GAILLET est la directrice des cours ménagers, Mme HANS est la maîtresse des 1<sup>ère</sup> années, Mme FORTERRE est la maîtresse des 2<sup>ème</sup> années et Mme BECK maîtresse des 3<sup>ème</sup> années.

Le livre *De La Méthode Ménagère* daté de 1928 s'impose comme une référence pour cet enseignement, tout comme *La Science de La Maison*, cours d'enseignement ménager théorique et pratique.



Le centre d'apprentissage VIVIANI n'est pas la seule institution où des cours d'enseignement ménagers sont donnés. En 1953, un cours post-scolaire est installé à l'école Victor Hugo.

En 1955, un cours d'enseignement ménager fonctionne place de l'église Saint Antoine pour les jeunes filles et adultes ouvrières d'usines en dehors de leurs heures de travail.

Des institutions de ce type se multiplient dans les années 50 avec des annexes à Golbey, aux Etablissements *David et Maigret* et à Arches.



A Razimont, une école ménagère agricole s'installe.

Reflet d'une société, les écoles ménagères disparaissent ou se transforment en Collège d'Enseignement Technique.

La femme au foyer, aimée ou détestée, encensée ou dénigrée, a pu voir des améliorations dans son quotidien grâce à la modernisation de son style de vie.

En 1923, se tient le 1<sup>er</sup> salon des Arts Ménagers.

Aux lavoirs ou dans la Moselle, les ménagères savourent dans les années 50 la démocratisation du lave-linge. La cuisine se fait encore beaucoup au bois ou au charbon, et l'éclairage à la chandelle. La première corvée du matin passe souvent par l'allumage du poêle ou de la cuisinière afin de chauffer la maisonnée. À Epinal, "L'équipement Ménager" situé quai du Musée ou "Les établissements POIROT" rue Rualménil permettent à certaines femmes au foyer d'améliorer leur quotidien dans les années 60. En 1895, dans d'autres temps, "À la ménagère" situé 16 place des Vosges, se spécialise dans les articles d'éclairage et de ménage.

Malgré les innovations apportées, la femme au foyer est souvent en première ligne lors des guerres, ou des épidémies. En 1914, la femme au foyer et l'une des premières à faire partir des réfugiés, des 14000 bouches inutiles déplacées vers l'in-

térieur à l'automne-hiver 1914. Armées de ses cartes de rationnement ou d'alimentation, elles arpentent les rues d'Epinal à la recherche de nourriture pour leurs foyers. Toutes n'ont pas la chance de voir rentrer leurs époux ou leurs fils.

Pire en 1916, la famille PARMANTIER est décimée : grand-mère, mère et fille périssent dans un bombardement en février dans leur maison.

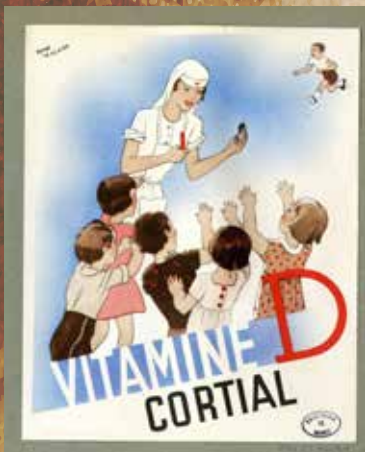
En 1944, la femme au foyer prend un autre nom, celle de femmes de déportés. Germaine PFLUG est veuve de fusillé ; Irène BOURION femme de déporté se retrouve seule avec ses 12 enfants.

Les réformes scolaires et l'évolution de la société tendent à donner une place et des chances de réussite à chaque enfant.

Avec la réforme HABY, le système scolaire se démocratise. Les choix de vie ne s'imposent plus, ils s'affirment. Aussi, le statut de femme au foyer n'est plus dicté, mais choisi.







À Épinal, en **1807**, l'**hôpital Saint-Maurice** est installé dans l'ancien couvent des Capucins au 4 rue d'Alsace. En **1871**, 20 religieuses y sont dénombrées.

Parallèlement, des soins alternatifs existent dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Vers **1880**, Mme KELLER prodigue des soins ambulants. Elle officie dans les orphelinats et parfois dans les écoles. La mère OUBLETTE de Senonges, soigneuse ambulante également, arrache les dents et vend de « l'herbe aux vers ».

La Première Guerre Mondiale permet à l'infirmière de démontrer son savoir-faire.

Aussi, dès août 1914, le **service hospitalier aux blessés** s'organise de cette manière à Épinal :

- L'hôpital Saint-Maurice est dédié aux militaires. Les soins sont effectués par les religieuses de Saint-Charles.
- Les civils sont, eux, soignés par les infirmières de la doctrine chrétienne. Ces hôpitaux de fortune sont installés et improvisés dans des locaux administratifs ou scolaires, comme dans l'orphelinat rue Thiers.
- Enfin les infirmières de la Croix Rouge, de la Société de Secours ou de l'Union des Femmes de France s'organisent également dans les locaux de l'Hôpital Saint-Joseph ou de l'école normale. Les infirmières de la gare, gérées par Mme MERKLEN, viennent en aide aux blessés en transit à Épinal.

## L'INFIRMIÈRE, LA SAGE-FEMME, LA FAISEUSE D'ANGES

Longtemps, les ordres religieux, notamment féminins, ont la charge d'organiser les soins aux malades en lien avec la charité et l'amour de dieu. Le soin est alors une activité sainte. Les malades sont, eux, pris en charge dans des structures religieuses.

La laïcisation, et l'essor du métier d'infirmier et d'infirmière engendrent la constitution d'un nouveau métier. La **Croix Rouge** est fondée en **1864**. La **première école d'infirmières** est créée à Paris en **1878**. En **1922**, le brevet de capacité d'infirmier professionnel voit le jour. Il devient diplôme d'État en **1951**.

Dès **1924**, la **clinique** du Docteur Delfourd, rue de la Préfecture, accueille les religieuses du Saint-Esprit de Rouceux, puis les religieuses marianistes de Sainte-Croix du Mans.

Après la guerre, la place de l'infirmière s'accroît avec le mouvement de laïcisation enclenché au début du 20<sup>ème</sup> siècle. À l'hôpital ou libérale, l'infirmière gagne du galon pendant les conflits. Elle est désormais le symbole de guérison. À Épinal, rue Notre Dame, Aline ANDRÉ est référencée comme infirmière libérale.

En **1944**, l'hôpital Saint-Maurice est bombardé. Il est transféré à la ZUP dans les années 60. Une **école d'infirmières** est installée dans un bâtiment contigu.

Quant à la **sage-femme** dite de matrone, son rôle est depuis longtemps arrêté. Les ordonnances royales ont fait de la sage-femme un métier depuis longtemps. À ce titre, chaque communauté villageoise doit en avoir une, au même titre que le maître d'école. Les révolutions sociales et scientifiques vont changer le travail de la sage-femme. Elle exerce longtemps au domicile des femmes jugées plus propres et saines. Mais le taux de mortalité infantile reste souvent élevé. En **1918**, à Épinal il est de 30 pour 1000, et encore de 10 pour 1000 en **1931**.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

En 1980, Fernande LABEL épouse BOUTOIRE née en 1897 à Chantraine, est reconnue pour l'ensemble de ses activités caritatives. En 1947, elle reçoit la médaille d'argent de la Croix Rouge Française, puis de vermeil en 1949. En 1956, elle devient chevalier de la santé publique, et en 1975 elle est faite chevalier du mérite national.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics après la Seconde Guerre Mondiale incite les femmes à accoucher dans des **maternités** modernes et saines. Profession naturellement féminine, le nom n'a toujours pas de masculin !

En **1835**, à Épinal, le docteur GARNIN dispense des **cours d'accouchements gratuits** aux élèves sages-femmes de 18 à 30 ans. Pour y accéder, les jeunes femmes doivent faire état d'une bonne conduite. Elles doivent également savoir lire et écrire. Pour l'année **1864**, 5 sages-femmes sont dénombrées pour le Département des Vosges : Catherine HINDERMEYER, Marie-Catherine BRIGANEL, Antoinette MARCANDE et Marie-Rose FREY.



En **1893**, Mme GROSJEAN-BO-DEZ demeure 56 quai des Bons Enfants. Elle accueille des pensionnaires. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, à Saint-Laurent, Mme DESROSES assure cette charge. Une bouteille de goutte est souvent requise afin de désinfecter les mains.

En **1929**, les sages-femmes font une pétition afin de voir le relèvement du prix des accouchements. Une délibération du conseil municipal est prise en ce sens en octobre. La même année, le syndicat des sages-femmes d'Épinal et du Département des Vosges se trouve au 47 rue Notre Dame de Lorette.

Pour l'année **1931**, sont répertoriées pour Épinal : Mme GROSJEAN-BODEZ rue Entre les 2 Portes, Juliette DESFORGES rue Lormont, Madeleine GÉRARD-PARISOT, Marie BAGREL rue Notre Dame de Lorette, Louise EMOND rue de l'Épargne, Louise DAVID rue du BOUDIOU, Stéphanie JOLY rue de la Bourse et Georgette rue des Forts. Leur nombre ne cesse d'augmenter. Après l'obtention de leur diplôme, les sages-femmes doivent se faire enregistrer en mairie. Ainsi, en **1930**, Louise DAVID (née SYLVESTRE) est enregistrée le 15 juillet 1930 après l'obtention de son diplôme à la faculté de Dijon en 1927.

A la **fin des années 50**, 20 sages-femmes sont dénombrées pour le canton d'Épinal, dont une pour Saint-Laurent et 16 rien que pour la ville d'Épinal.

En **1981**, le **dispensaire d'hygiène sociale** se situe au 5 rue GILBERT. Il est dirigé par Mme LALLEMAND.



**La faiseuse d'anges** a, quant à elle, une réputation moins envieuse. Elle n'est généralement pas issue du monde de la médecine. Elle agit volontairement pour interrompre la grossesse non voulue d'une autre femme. Ces interventions illégales sont pratiquées dans la clandestinité. Effectuées dans des conditions d'hygiène souvent douteuses, les lésions et les complications sont fréquentes et parfois mortelles. **La légalisation de l'avortement** permet à ces pratiques de disparaître.

• **1810** : Le Code Pénal condamne, aux fers, médecins, chirurgiens et pharmaciens impliqués dans un avortement, et à la réclusion, toute personne n'appartenant pas au corps médical. Souvent les jurés font preuve d'indulgence. 40% des accusés sont acquittés. Les reconnues coupables bénéficient souvent de circonstances atténuantes.

• **1910** : *Le Mémorial des Vosges* nous révèle l'affaire de la faiseuse d'anges du Champbeauvert. Une certaine Madelaine est arrêtée à son domicile. Après enquête et perquisition, elle a reconnu avoir aidé au moins une vingtaine de femmes. Dans l'embarras, ces femmes issues de tous les milieux, « des robes d'ouvrières aux robes les plus somptueuses » font appel à Madelaine.

• **1920** : Interdiction de provoquer un avortement et de faire de la propagande anticonceptionnelle

• **1942** : l'avortement devient un crime contre la sûreté de l'État et il est puni de mort.

• **1967** : la loi Neurwirth autorise la commercialisation de la pilule

• **1975** : la loi Veil autorise la pratique de l'avortement

• **1982** : L'IVG est remboursée

• **2014** : le droit à l'IVG est reconnu comme un droit fondamental en France et en Europe

La femme, en tenue d'infirmière, de sage-femme ou de faiseuse d'anges est le symbole de la **protection** et de la **guérison** dans les moments les plus durs, les plus angoissants ou les plus joyeux d'une vie.





En **1796**, Napoléon institue un registre de la prostitution et en **1802** est instaurée une visite médicale hebdomadaire obligatoire. En **1809**, est constituée une brigade des mœurs : les filles doivent s'inscrire en Préfecture et dans une maison. Ainsi, on distingue d'un côté les 'filles à numéro' qui travaillent dans une maison close dont le numéro est inscrit au-dessus de la porte en gros chiffres et sur le registre les listant. De l'autre côté, se trouvent les 'filles à carte' dites de rue, ayant une carte au dos de laquelle figure l'essentiel de leurs obligations.

À quoi reconnaît-on une **maison close ou maison de tolérance** au 19<sup>ème</sup> siècle ? Elles sont appelées ainsi parce que leurs volets étaient cadenasés. Elles étaient gérées par des tenanciers habilités par la mairie : outre un certificat de bonne moralité délivré par le commissaire, ils devaient déclarer leurs pensionnaires et les soumettre à la visite médicale obligatoire. Il était interdit de faire de la publicité pour une maison. Une lanterne rouge, au-dessus de la porte d'entrée éclairait le numéro à la nuit tombée. Répondant à un code vestimentaire, les prostituées portaient une ceinture de couleur dorée, leur tête et leurs épaules se devaient d'être couvertes pour ne pas attirer les regards.

## LA PROSTITUÉE

Tout au long de l'Histoire, la **prostitution** (du latin prostituere : mettre en avant, exposer) est une activité qui fut tour à tour régulée ou réglementée.

Durant la **période médiévale**, la prostitution légale se déroule dans des établissements publics, dirigés par un cabaretier qui paie un bail aux autorités. Les femmes y exerçant, sont nommées filles publiques.

Du **17<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle**, la période est marquée par la volonté de lutter contre la prostitution. Les mesures passent par l'emprisonnement ou le bannissement. Des asiles s'ouvrent pour les femmes repenties.

À Epinal, en **1833**, on établit un dispensaire (consultation gratuite, distribution de remèdes et visite hebdomadaire) et une salle de vénériens dans l'hôpital Saint-Maurice. Les filles malades sont envoyées à la maison de Secours de Nancy. La prostitution est un métier à risque : maladies vénériennes, gale, ulcères sont monnaie courante.

Le 19<sup>ème</sup> siècle jette un double regard sur la prostitution admiration / répulsion. Les 'petites femmes' font l'éducation sexuelle des hommes ; les pères y envoient leurs fils pour affirmer leur virilité.

**Dès 1850 et 1853**, sont autorisées 2 maisons closes situées au 72 chemin de Bellevue et au 13 rue J-C Pellerin (à l'angle du chemin des Princes côté Chantraine ; on disait 'on va au 13 chemin des Princes'). Toutes 2 sont la propriété d'**Henry LESPINASSE**. En 1855, 23 filles sont enregistrées. Une grosse part de la clientèle provient de la garnison spinalienne.

Soucieux de la santé de 'ses' filles, **H.LESPINASSE**, demande, en **1853**, l'établissement en ville d'une salle pour soigner celles qui sont atteintes d'une maladie syphilitique, en prenant les frais à sa charge.

S'instaure une surveillance étroite : des livrets consignent les visites hebdomadaires obligatoires qu'elles subissent à l'hôpital Saint-Maurice. En **1931**, les visites seront même bi-hebdomadaires (mardi et vendredi).

Par la suite, la maison chemin de Bellevue sera tenue, entre autres, par **M. DIETZ (1922)** puis **M. MULLER (1923)**. Celle située rue J-C Pellerin passera entre les mains de **M. SOLLIER (1908)**, les époux **TAUPIGNON (1925)**, Dame **FRAPPA** puis **Mme BREID (1939)**, les époux **DA RODDA (1941)** et Dame **ROUSSEY (1945)**.

**La 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale** entraîne une flambée de la prostitution et les autorités prennent des mesures fermes : filles mises 'en carte' (fichées) ; il leur est interdit d'habiter près des églises ou écoles, de se rendre au théâtre ou aux concerts... A Epinal, un arrêté du **15 juin 1925** interdit aux prostituées de nationalité étrangère d'entrer, en qualité de pensionnaire, dans les maisons de tolérance de la ville.

En **1931**, une pétition de la Ligue de la Moralité Publique demande la suppression des maisons de tolérance mais cette dernière est refusée par le Conseil Municipal.



En 1939, 16 filles sont encore inscrites sur les registres spaliens. Si l'effectif dans les maisons baisse, celui du racolage sur la voie publique, les hôtels et autres lieux publics explose.

Il faut attendre la **loi Marthe RICHARD, en 1946**, pour que soit aboli le régime de la prostitution. Celle que l'on surnomme la 'veuve qui clôt' impose la fermeture des maisons closes en France (environ 1400).

Née à Blâmont en 1889, Marthe née BETENFELD, prostituée à 16 ans, est passée par les bordels de Lunéville, Nancy puis Paris. C'est là qu'elle rencontre Henri RICHER (déformé en RICHARD), riche industriel, qu'elle épouse en 1915. Marthe devient alors une respectable bourgeoise parisienne. Elle devient la 6<sup>ème</sup> femme française à obtenir son brevet de pilote. Son mari décède au front en 1916. En 1926, elle épouse Thomas CROMPTON, un riche britannique directeur financier de la fondation Rockefeller. Il décède en 1928. Deux fois veuve et riche, Marthe est bien installée dans la vie parisienne. En 1933, elle reçoit la Légion d'honneur pour services rendus aux intérêts français au regard de ses missions d'espionne.



C'est en tant que conseillère municipale influente de Paris, qu'elle fait voter la loi obligeant la fermeture des maisons closes. Elle décède à Paris, en 1982, à l'âge de 93 ans.

A l'instar de Marthe RICHARD, il faut entrevoir la réussite de certaines prostituées qui ont pu accéder à une forme de dignité : certaines sont en effet devenues des courtisanes célèbres qui ont su se reconverter.

D'un point de vue moral, à une certaine époque, c'était bien, sur les prostituées, que reposait en partie la défense de l'ordre collectif.

Elles étaient chargées de dénoncer les hommes infidèles et avaient à charge des jeunes et des compagnons étrangers afin de tempérer leurs agressivités et de les détourner des crimes les plus graves.







## LES ŒUVRES DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

D'un point de vue historique, **l'Église** est considérée comme la première institution à s'être préoccupée de la **protection des enfants**. Il faudra attendre ensuite la Révolution pour accéder à une réelle forme d'assistance publique qui ne cessera plus alors de se développer. Au 12<sup>ème</sup> siècle apparaît une première initiative d'envergure. **L'ordre des Hospitaliers du Saint-Esprit**, fondé à Montpellier, a pour vocation de soulager les misères humaines et de recueillir les enfants exposés. Au fil du temps, les **maisons du Saint-Esprit** se multiplient en Bourgogne, en Lorraine...

Si l'Église est à l'origine de diverses actions, des organisations spécifiques à l'initiative des villes ou ordonnées par le pouvoir royal se mettent progressivement en place, dès le Moyen Âge et au cours de l'époque moderne.

La **loi du 28 juin 1793** institue que l'enfant trouvé, abandonné ou orphelin est recueilli par les hospices, c'est donc la nation qui prend en charge ces enfants.

Le 19<sup>ème</sup> siècle revient sur cette loi mais maintient et organise cependant le secours financier des familles nécessiteuses, toujours dans le but de limiter les abandons. Un texte de loi adopté en 1889 introduit les **établissements de charité privés**.

C'est à cette période qu'apparaissent '**les sociétés maternelles**' : association de charité formée entre des femmes riches qui veulent venir en aide à de pauvres mères en couche (définition du *Larousse illustré* de 1910).

La cité spinalienne à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle compte déjà plusieurs œuvres de charité :

- Le **Bureau de bienfaisance**, installé primitivement Place Guilgot en 1856 puis rue du Chapitre
- L'œuvre du '**Pot au feu**' (angle rue des Forts/ rue A. Briand, derrière le CCAS actuel) distribue en 1885, plus de 7000 secours aux indigents et 2000 pots au feu.
- La **Société Saint-Vincent-de-Paul** organise des visites aux familles vivant dans la précarité et met en place des aides de secours.
- Durant les années d'avant-guerre vers 1910, la ville d'Epinal recense d'encore plus nombreuses sociétés de secours. A cette époque, l'une des constantes de la bienfaisance concernant le soulagement des classes défavorisées, correspond à un monopole féminin.

Parmi ces sociétés :

- La **Société de la Charité Maternelle** créée en 1875 par Mme KUNZER (mère de Mme LAEDERICH qui en reprendra la présidence). La Charité Maternelle assure une aide aux accouchées. La société compte, en 1909, 164 membres donateurs. Le caractère bourgeois de la bienfaisance ne fait aucun doute, indifféremment des options politiques et des convictions religieuses. En 1919, le nombre de mères secourues sera de 180.
- La **Goutte de Lait** fondée en 1906, située à l'actuel centre de transfusion sanguine (rue A. Briand)
- **Les Dames patronnesses de l'enfance et de l'Allaitement Maternel**. Les buts de ce comité sont de donner une layette à chaque nouveau-né, de soulager les misères rencontrées au cours des visites et de subvenir aux frais de pharmacie souvent élevés pour les familles modestes. Sous la présidence du Maire BAUDOUIN, la société prendra le nom en 1926 de : '**Dames visiteuses des nourrissons et œuvres des layettes**'. Mme TESTART en est une des représentantes actives.
- La **société des crèches d'Epinal** : fondée en 1882. La ville d'Epinal, en 1919, prend à sa charge la Crèche Municipale et confie à un comité de 26 Dames Patronnesses le soin de sa gestion dans les limites du Budget qui sera établi (délibération municipale du 15 mars 1919)
- **L'Union des familles nombreuses d'Epinal**
- **L'œuvre des bons enfants**

La ville d'Epinal est elle aussi largement mobilisée dans ces aides aux familles défavorisées.

### FOCUS

#### La Goutte de Lait fondée en 1906.

La première présidente est Mme LUNG, la secrétaire Mme MIEG (femme du 1<sup>er</sup> adjoint de la Ville) et la trésorière : Mme LAEDERICH. Le siège social se trouve rue du Chapitre. Société privée, reconnue d'utilité publique le 19 juillet 1907. L'article 1 de constitution de la société est ainsi rédigé : 'Il est fondé à Epinal une société dite 'la Goutte de Lait' dans le but de fournir sans distinction de confession, du lait stérilisé aux femmes qui ne peuvent nourrir au sein leur enfant et de venir en aide par des secours en argent, à celles qui peuvent nourrir au sein.'

Le personnel est laïc et presque exclusivement féminin.

En 1908, 171 femmes sont secourues.

Dès 1919, Le Docteur DELILLE, radiologue en devient l'animateur entreprenant bénévole, il assure les consultations. Sa femme est une collaboratrice précieuse et aussi la nouvelle présidente.

En 1939, la Goutte de Lait s'installe dans un bâtiment construit dans le jardin du Bureau de Bienfaisance et prend le nom de Pavillon de l'Enfance. Cette société disparaît en 1978.



En 1910, des relevés nominatifs des familles spinaliennes nécessiteuses ayant, 4 enfants ou plus de moins de 13 ans, sont établis. En 1913, la ville recense les familles nécessiteuses dont l'un des parents est absent ou décédé, celles dont un membre autre que le père ou la mère a pris en charge les enfants.

Au cours du premier trimestre 1916, les femmes en couches admises à l'assistance sont au nombre de 35 à Epinal.

A la fin de la seconde guerre mondiale, l'ordonnance du 2 novembre 1945, François BILLOUX est alors Ministre de la Santé met en place les PMI (Service de Protection Maternelle et Infantile). C'est un service de santé publique, système de protection de la mère et de l'enfant où l'on se rend pendant la grossesse. Les PMI ont une gestion départementale.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

La PMI se base sur le modèle alsacien du Docteur Paul ROHMER, pédiatre qui a créé en 1920 l'association Alsacienne et Lorraine de puériculture. Cet organisme forme des puéricultrices qui sont envoyées dans les familles à des fins de surveillance des mères et nourrissons.

Toutes ces œuvres, structures ou société de protection sont indispensables aux futures mères, aux femmes enceintes, aux familles démunies de même qu'aux nourrices nombreuses dans cette première moitié de siècle.







## LA MÈRE, LA NOURRICE

Promulgué en France le **21 mars 1804** par Napoléon Bonaparte, le **Code civil** des Français est un code juridique qui regroupe l'ensemble des règles déterminant le statut des personnes de nationalité française, de leurs familles et de leurs relations. Modifié à de nombreuses reprises depuis la III<sup>ème</sup> République, il reste le fondement aujourd'hui encore du **droit français et de la famille**.

Si au 19<sup>ème</sup> siècle, la **femme mariée** est considérée comme mineure, soumise à l'autorité de son mari, elle n'en reste pas moins la **mère de famille** et elle consacre à ses enfants la majorité de ses journées, qu'elle soit mère au foyer, comme beaucoup à l'époque, ou après ses journées de travail.

La mère est chargée seule de nourrir et d'élever ses enfants ; les époques l'ont tantôt vue encouragée à l'allaitement ou incitée à confier ses enfants à une **nourrice**. Cette dernière se chargeait alors de nourrir au sein les enfants dont elle avait la garde. Elles habitaient, nombreuses en campagne, afin que l'enfant bénéficie des meilleures conditions de développement : air pur, environnement sain. La mise en nourrice était une pratique répandue dans tous les milieux sociaux jusqu'au **19<sup>ème</sup> siècle**. La profession est régie par la **loi du 23 décembre 1874, dite loi ROUSSEL**. Cette loi exige que l'enfant soit nourri au sein jusque l'âge de 7 mois. Les nourrices sont pourvues d'un livret signé du maire de la commune attestant qu'elles ont bien les qualités requises. Elles sont soumises à la surveillance de médecins inspecteurs.

Il faut attendre **1909** pour voir apparaître une loi instituant le **congé de maternité** de 8 semaines sans rupture de contrat pour les ouvrières.

En **1938**, la puissance maritale est supprimée.

Depuis **1966**, il est interdit de licencier une femme enceinte et pendant les douze semaines qui suivent l'accouchement.

En **1972**, la loi du 3 janvier proclame l'égalité des enfants nés hors du mariage avec ceux nés d'un couple marié.

Dans les registres de naissances d'état-civil, la distinction est faite entre **l'enfant légitime**, fruit d'un couple marié, **l'enfant naturel**, né hors mariage et **l'enfant reconnu** (la reconnaissance établit un lien civil de parenté entre l'enfant et la personne qui l'a reconnu, son père, sa mère ou les deux).

La **filles mère** (terme usuel à l'époque) ou mère célibataire, a été rejetée par l'histoire et on trouve peu de trace à son sujet. Subsistent les actes d'état-civil, des lettres de demande de secours.

**L'enfant trouvé ou 'l'enfant sans nom'** est recueilli par le **bureau de bienfaisance** ; l'officier d'état-civil établit une liste des objets personnels trouvés, ou non, sur l'enfant au moment de son abandon : [...un bonnet blanc ; une chemise déchirée, un collier d'ambre avec petite médaille de la Sainte Vierge...]

D'autres nourrissons sont confiés à une sage-femme, un passant...

Comme par exemple **Justine DELAPLACE**- Enfant confié le 25 septembre 1913 à un consommateur d'un café de la Place des Vosges. L'homme dépose ensuite ce nourrisson à l'Assistance publique des Vosges .

Le 1<sup>er</sup> octobre, l'officier d'état-civil rédige l'acte de naissance de la petite-fille sous le nom de Justine DELAPLACE.

Fait courant à l'époque, l'enfant trouvé porte le prénom du déposant ou comme ici le nom du lieu où il a été abandonné.

[...] je me trouvais dans un café de la Place des Vosges...une femme que je ne connais pas m'a prié de me charger de cet enfant [...] au bout de deux heures j'ai compris qu'il s'agissait d'un abandon [...]

Si les lois évoluent avec le code civil, il en est de même de la famille, dont **l'évolution sociologique** est constante.

'Le modèle familial' spalinien des années 1900, ne ressemble pas à celui du 21<sup>ème</sup> siècle.

En fouillant les registres d'état-civil et de recensement de la ville d'Epinal conservés aux Archives Municipales, on constate ainsi que le nombre d'enfants dans les familles diminue régulièrement. Si une moyenne de 4 ou 5 enfants était la norme vers 1910 (voire 10 ou davantage), les fratries actuelles sont plutôt de 2 ou 3 enfants.

En **1908**, le Conseil Municipal d'Epinal, suivant le rapport de M. ALGAN, émet des vœux, afin que le gouvernement et le parlement recherchent des moyens d'aide en faveur des **familles nombreuses**.

Un relevé nominatif de 1910 établit une liste des familles spaliniennes de quatre enfants et plus, de moins de 13 ans.




C'est finalement le **14 juillet 1913** que le Sénat et la Chambre des Députés promulguent par une loi d'assistance aux familles nombreuses.

Le département des Vosges instaure dès le **1<sup>er</sup> janvier 1925**, la **prime de natalité** aux mères de famille qui ont au moins 3 enfants lorsqu'il leur en naît un nouveau. (Extrait du règlement départemental du 15 octobre 1925 - Préfet des Vosges M. POI-VERT).

À Epinal, sous le mandat de M. BAUDOUIN, est voté par le Conseil Municipal du 19 octobre 1925 une **allocation spéciale aux mères de familles nombreuses** ayant reçu la **médaille de la famille française**. Le samedi 24 octobre 1925, une cérémonie de remise des médailles et primes est organisée à l'Hôtel de ville.

Concernant le mode de garde des enfants, début 20<sup>ème</sup>, aux nourrices spinales, s'ajoutent les **crèches collectives**. Mme BOEGNER, épouse du pasteur, fonde avec l'aide de Messieurs BOUCHER et PERROUT le 1<sup>er</sup> mai 1871, 'la **Société des crèches**' qui préfigure '**l'Aide aux mères**', présidée plus tard par Mademoiselle MEHUL.

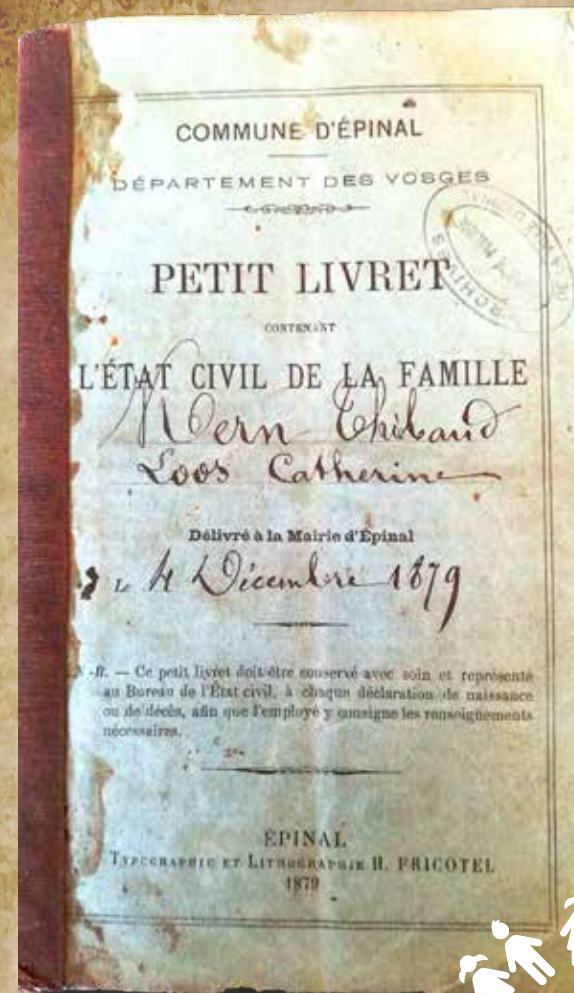
Des crèches d'usine comme celle de Kahn-et-Lang voient le jour ; les Dames patronnesses de l'Enfance veillent quant à elles en **1908** sur 26 berceaux.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Pôle Petite Enfance, crèches municipales, crèches familiales, micro-crèches, crèches associatives, relais d'assistantes maternelles (RAM), nourrices à domicile, crèches parentales, halte-garderie... A l'heure actuelle, les moyens de garde sur Epinal ne manquent pas quand l'on sait qu'en 2016, l'agglomération spinalienne compte plus de 7500 familles et 5100 enfants de moins de 15 ans. (INSEE février 2020).

La cité gagne en habitants : **11.870** spinaliens en 1866 ; **20.932** vingt ans plus tard et en 1911 on compte pour Epinal une population de 30.042 personnes.







À Épinal, la 'drôle de guerre' a laissé place à l'occupant. Les troupes allemandes occupent la ville en juin 1940. La Feldkommandantur s'installe 17 rue Gambetta, et la Gestapo au 18 rue de l'École Normale. La prison allemande est installée à la Vierge. Le joug de l'occupant s'installe sur la cité spinalienne. La **résistance** s'organise. **Suzanne GAILLET** organise une chaîne d'évasion pour les prisonniers à partir du 23 rue Gambetta. Elle procure vêtements civils et est notamment aidée par des cheminots. Mme GAILLET place également dans le **secret** **Mmes GUINGOT, SAVOURET, MEHUL** et **Mlle AMMAND**. **Marie-Antoinette GOÛT**, infirmière, procure des faux-papiers à des jeunes enfants israéliques afin de leur faire franchir la ligne de démarcation.

**Clara MATCHOU** est la fille d'une couturière de la Quarante Semaine : elle appartient au réseau Alliance. Quant à **Anne THINESSE**, elle est agent de liaison pour la résistance.

De nombreuses spinaliennes ont aidé et participé pour la victoire : **Simone DROUET, Odette BLAISE, Juliette MENESTRAY, Suzanne HISSLER, Renée TILLOY, Lulu LEMARQUIS, Henriette VITOU** ou **Mlle POUSSY**.

Certaines seront reconnues, d'autres oubliées, ont donné leurs vies.

## LA RÉSISTANTE, LA CITOYENNE ET L'ÉLUE

**1939** : L'Europe et le monde sont rattrapés par leurs démons, et confrontés de nouveau à un conflit mondial. La France est alors occupée et la femme devient **résistante**. Lucie AUBRAC, Berty ALBRECHT, Marie-Madelaine FOURCADE, Gilberte BROSSOLETTE ou encore Hélène SOLOMON-LANGEVIN sont autant de noms d'héroïnes françaises.

Ainsi, **Antoinette GOÛT** reçoit en **1973**, le titre de Juste de France par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem. **Anne THINESSE**, fille du Dr THINNESSE ancien maire d'Épinal, reçoit la **Croix de Guerre** pour ses actions. A la libération elle devient correspondante permanente du *Figaro* aux États-Unis.

**Clara MATCHOU** est arrêtée par la Gestapo en 1943. Elle est **déportée et fusillée** le 30 novembre 1944 près du camp de travail de PFORZHEIM en Allemagne. Dès juin 1945, Son nom est donné à un carrefour à Brest. Clara MATCHOU est décorée de la Croix de Guerre et faite Sous-Lieutenant d'honneur à titre posthume.

En **1848**, le droit de vote est devenu universel pour les hommes. La femme reste toujours en marge de la citoyenneté.

Pourtant, des avancées existent : en **1893**, en Nouvelle-Zélande, le droit de vote est accordé aux femmes. Des mouvements revendicatifs apparaissent. En **1876**, Hubertine AUCLERT fonde la société Le Droit des Femmes. En **1909**, L'Union française pour le Suffrage des Femmes est créée par Jeanne SCHMAHL et dirigée par Cécile BRUNSCHVICG.

Malgré le rôle indéniable des femmes lors du premier conflit, elles restent en marge d'une vie politique tra-

ditionnaliste. Il faut attendre **1936** et le Front Populaire pour voir les premières femmes siéger dans un gouvernement français. Elles sont au nombre de 3 : **Irène JO-LIOT-CURIE**, sous-secrétaire d'État à la Recherche Scientifique, **Cécile BRUNSCHVICG** sous-secrétaire d'État à l'Éducation Nationale et **Suzanne LACORE** sous-secrétaire d'État à la Santé Publique.

La libération offre aux françaises leur meilleur rôle, celui de **citoyenne**. Le **21 avril 1944**, le **droit de vote** est accordé à des millions de françaises par ordonnance du Comité Français de Libération. Elles deviennent électrices et éligibles. Le **29 avril 1945**, les femmes votent pour la première fois lors d'élections municipales.

À Épinal, la première femme au sein du conseil municipal est **Gabrielle MORANDUZZO**. Elle est nommée, comme l'ensemble du conseil municipal, par arrêté préfectoral du 17 mars 1941.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

A Echigney en Côte d'Or, le 1<sup>er</sup> Conseil Municipal d'après-guerre est exclusivement féminin !



Aux élections d'avril 1945, 2 femmes siègent au conseil municipal : **Anne-Marie PERROUT** et **Laure VAUTRIN**, déjà membre en 1944 du Comité Provisoire de la Libération.

Dès lors, les listes présentées à chaque scrutin tentent d'y faire apparaître une ou plusieurs femmes. **Mesdames PERROUT et VAUTRIN** ouvrent la voie dès les années 1950, et jusqu'aux débuts des années 1980, à **Yvonne HOF, Antoinette CARPENTIER, Lucienne MEHUL, Hélène DILLEMAN, Andrée BOULAY, Michèle GERARD-KOPF, Anne-Marie KRIBS-DURAND, Mme DENIS, Mme BOURDEIX, Mme CALMELS, Anne-Marie CHENAL** ou **Denise LOUIS**. En 1971, **Lucienne MEHUL** devient 6<sup>ème</sup> adjointe du maire André ARGANT.

Les affaires sociales, culturelles ou scolaires et parfois le ravitaillement sont les principales **délégations** féminines.

En 1982, Le **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles des Vosges** (CE-DIFF) est créé. Il est installé au 19 rue d'Ambrail à Épinal. L'une de ses missions est de promouvoir l'égalité hommes/femmes.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Andrée BOULAY est élue conseillère de 1977 à 1989. Directrice de l'école Luc Escande, elle est nommée chevalier dans l'Ordre National du Mérite par décret du 7 août 1985. L'insigne lui est remis par Pierre BLANCK le 24 juin 1986.

Depuis 2000, une loi sur la parité vise à imposer l'égal accès aux hommes et aux femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. De nos jours, les femmes occupent plus de sièges au sein du conseil municipal. **Mesdames DEL GENINI, JEANDEL-BALLONGUE, ADAM, CANTERI, DENNINGER, DEAU, MULLER, DUMONTIER, RAFIKI, FRANCOIS, NOEL, LEGROS, PICARD, COURTOIS** sont élues conseillères municipales en 2014.

## LES SOROPTIMIST

Le 1<sup>er</sup> club est créé en 1921 aux États-Unis. Son nom signifie « **Le meilleur pour les femmes** ». Leurs actions ont pour but de faire bouger les lignes, faire tomber les stéréotypes et améliorer la vie des femmes.

En 1924, un club est fondé à Paris, c'est aussi le 1<sup>er</sup> en Europe, par **Suzanne NOËL**.

À Épinal, le club existe depuis 1959. Il est créé à l'initiative de **femmes actives**, une condition indispensable pour faire partie du club. Plusieurs femmes en ont l'initiative : **Mme SIMON, Mme KOPF, Lucienne MEHUL, Denise LOUIS, Raymonde NAJEAN** et **Mme LOWENSTEIN** ou **Monique DUPRE**.

L'amitié, la tolérance, la solidarité sont mises en avant pour l'enrichissement de chacune. L'arrivée à Épinal de ce club tient beaucoup au maire Argant. Il l'a découvert à Loughborough depuis son jumelage avec la cité spinalienne.

Le but de l'association : Maintenir un haut niveau de moralité dans les affaires, la profession et dans la vie en général, promouvoir les droits de l'homme pour tous et en particulier favoriser la promotion de la femme, développer le sens de l'amitié et le sentiment d'unité entre soroptimistes de tous les pays, maintenir vivant l'esprit de service et de compréhension humaine, contribuer à l'entente internationale et à l'amitié universelle.

De nos jours, **Isabelle CHAUVEL** en est la présidente et **Odette AUBERTIN**, une de ses titulaires déléguées.

Les soroptimistes viennent notamment en aide aux Jardins de Cocagne ou au Foyer des Malvoyants de la Tuilerie, et parrainent 4 tombes au cimetière du Quéquement en mémoire de ceux et celles disparus pour libérer notre pays.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 12 octobre 2019, le Club des Soroptimist d'Épinal a fêté ses 60 ans.








Thérèse Poussy, infirmière-chef du dispensaire, récemment victime de l'affaire Schœlcher



Antoinette GOÛT

RÉPUBLIQUE  FRANÇAISE

# AUX FEMMES de FRANCE

*La Guerre a été déchainée par l'Allemagne malgré les efforts de la France, de la Russie, de l'Angleterre, pour maintenir la paix.*

*A l'appel de la Patrie, vos pères, vos fils et vos maris se sont levés, et demain ils auront relevé le défi.*

*Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent prêter les armes laisse les travaux des champs interrompus; la moisson est inachevée; le temps des vendanges est proche.*

*Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, dérobe au combat.*

*Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine; vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service: ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur.*

*Il faut sauvegarder votre subsistance, l'approvisionnement des populations urbaines, et surtout l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'Indépendance du Pays, la Civilisation et le Droit.*

**DEBOUT donc, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie.** Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille. Préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés. Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime : **Tout est grand qui sert le Pays!**

**DEBOUT ! à l'action, au labeur !**

**Il y aura demain de la gloire pour tout le monde!**

**Vive la République ! Vive la France !**

Par le Gouvernement de la République :  
Le Président de l'Union des Femmes de France,  
**HENRI VIVIANI.**





Leur fille, enfant de la balle, attirée par la chanson dès l'âge de 16 ans se produit pour la première fois sur scène à Bordeaux, c'est là qu'elle prend le nom de La Palma.

Durant la grande guerre elle vit à Paris puis s'établit à Marseille où elle étend sa notoriété.

Elle chante aussi sur Paris à Bobino, l'Alhambra...

Résistante avec son mari durant l'Occupation, elle ouvre un café à Marseille après la guerre et se retire peu à peu du spectacle. Elle décède à Nîmes en 1979, laissant de nombreux disques enregistrés entre 1923 et 1939 : *La Chaîne* ; *La Glu* ; *Je te veux cette nuit*.



**Odile REDON** : Elle naît à Epinal le 18 octobre 1936 ; son père est capitaine au 21<sup>ème</sup> régiment de Tirailleurs algériens. Agrégée d'Histoire Géographie après des études à Strasbourg et Paris, elle enseigne pendant plus de 25 ans à l'université Paris VIII. Elle est spécialiste en histoire de l'Italie médiévale, professeur émérite. Historienne reconnue, elle est directrice de publication de la revue

*Médiévales* aux PUF. Les 3 domaines de prédilections d'Odile REDON sont Sienna dont elle est la spécialiste incontestée, l'histoire de l'alimentation et la sainteté - notamment chez les femmes et les ermites. Les deux thèmes fondamentaux de ses recherches unissent l'écriture et le territoire. Elle a publié de nombreux travaux et ouvrages : *Les langues de l'Italie médiévale* - Stock (2004), *Le désir et le goût* - PUF (2005)



Odile REDON décède à Paris le 18 septembre 1992.

**Valérie DONZELLI** : actrice, scénariste et réalisatrice. Elle est née en 1973 à Epinal, 3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 4 enfants. Elle est la petite-fille de Dante DONZELLI peintre et sculpteur meusien Après s'être orientée vers des études d'architecture, elle se tourne vers le cinéma.

Elle obtient le prix Michel Simon pour son rôle dans *'Martha...Martha'* ; elle joue pour Agnès VARDA, et tient un rôle dans la série télévisée *Clara Scheller*.

Comme réalisatrice, elle rencontre le succès en 2001 avec le film : *'La guerre est déclarée'*, récit autobiogra-

phique relatant son combat et celui de son compagnon Jérémie Elkaim contre la maladie de leur enfant. Le film, présenté à Cannes obtient de nombreux prix.

Parmi sa filmographie comme réalisatrice : *'Main dans la main'* en 2011 tourné en Lorraine à Commercy et aussi à l'opéra Garnier de Paris ; *'Marguerite et Julien'* en 2015... Son dernier film sort en décembre 2019 : *'Notre-Dame'* ou l'histoire de Maud CRAYON, architecte gagnante du concours lancé par la mairie de Paris pour revisiter le parvis de Notre-Dame. Elle est la dernière cinéaste à tourner à l'intérieur de la cathédrale avant l'incendie d'avril 2019.

Valérie DONZELLI est la voix féminine de la chanson *'15 août'* de l'album de Benjamin BILOAY sorti en 2010.

Elle est maman de 3 enfants et vit à Paris.



## LA SPORTIVE, L'INTELLECTUELLE, L'ARTISTE

Epinal peut se vanter de compter de nombreuses femmes artistes, intellectuelles ou sportives dans ses rangs.

Qu'elles soient restées spinaliennes ou qu'elles aient quitté la ville qui les a vues naître, elles ont toutes offert à Epinal des pages de références culturelles dans le domaine musical, historique ou du cinéma et fait vibrer les clubs sportifs dans diverses disciplines.

**LA PALMA** : chanteuse spinalienne née sous le nom de Marie Jeanne DALMAZZO le 3 octobre 1896. Son père, Pietro Giovanni Filippo DALMAZZO est artiste ambulant, ainsi qu'il est rapporté sur l'acte d'état-civil. Sa mère Anne DELMAS est, elle aussi, artiste ambulante. Le couple de passage à Epinal, est originaire de Marseille.



**Thérèse BLONDEAU:** Cette sportive naît à Epinal le 4 décembre 1913, décède à l'aube de ses 100 ans à Argenteuil le 28 juin 2013. Elle sera l'une des meilleures nageuses françaises des années 1930, comme sa sœur Renée.

Entraînée à Paris au club des Mouettes, elle participe, âgée de 18 ans, aux championnats d'Europe de 1931. Quatre fois championne de France de dos crawlé de 1933 à 1936, elle est aussi championne du monde universitaire dans plusieurs catégories.

Thérèse BLONDEAU participe aux J.O. de Berlin en 1936. Elle termine 13<sup>ème</sup> du 100m dos. C'est à ce moment-là que son père décède.

Adolphe HITLER, présent pendant les entraînements, surveille son état de forme, s'inquiète de savoir si elle est en mesure de battre les nageuses allemandes.

Elle arrête sa carrière à l'issue de ces jeux et ouvre une salle de culture physique qu'elle tient jusqu'en 1941.

Mariée à un médecin, maman de 3 filles, elle se consacre ensuite à sa famille.

On se doit aussi de mentionner dans le domaine de la natation : **Les sœurs GOUJON**, filles de Roger GOUJON, maître-nageur spinalien qui a donné son nom à la piscine olympique actuelle. Francine, sé-

lectionnée en équipe de France en 1963 remporte plusieurs titres en nage libre et relais. En 1964 les trois sœurs **Catherine, Denise et Francine, associées à Suzanne VIAL**, terminent 3<sup>èmes</sup> des championnats de France relais 4X100 nage libre.



Francine GOUJON

Sans oublier : **Laetitia CHOUX** née en 1979, nageuse de demi-fond qui participe aux JO d'Atlanta en 1996 et Sydney en 2000. Médaillée de bronze aux championnats d'Europe en 2000, championne de France, elle met fin à sa carrière en 2004 pour se consacrer à ses études de sciences de l'environnement.

**Aurore MONGEL**, née en 1982, spécialiste du papillon. Aurore sera championne du monde universitaire du 4X100m nage libre ; championne de France, championne d'Europe, médaille de bronze aux championnats du monde de Budapest en 2006, finaliste aux jeux olympique de Pékin en 2008. Respectée pour ses valeurs

humaines et sa volonté, elle exerce parallèlement à sa carrière sportive, le métier de kinésithérapeute.

Dans la spécialité du tir à l'arc **Reine FROMENT-MONCHABLON**, née à Epinal le 19 septembre 1926, marque l'histoire de la Première compagnie des archers d'Epinal avec son mari Robert.

Lauréate des trophées sportifs de la ville, elle participe à 13 reprises à des championnats de France et décrochera les 3 couleurs de médailles. Elle crée, avec son mari, l'école de Tir à l'arc. En 2018, la salle de tir à l'arc de la Halle des sports a été baptisée '*salle Reine et Robert FROMENT*'. Reine FROMENT décède le 27 décembre 2015 à l'âge de 89 ans à Epinal.

Le patinage, le bi-cross, le tennis, l'épée ont aussi leurs championnes spinaliennes.

La ville d'Epinal est assurément une terre de sportives !







## À chaque époque, sa mode et ses caractéristiques...petit tour d'horizon

**1910-1920** : La mode puise son inspiration dans les tenues de l'armée (tailleurs, manteaux et poches...).

La guerre modifie les silhouettes : les vêtements, pratiques, doivent s'adapter à la nouvelle vie des femmes qui occupent les postes de travail des maris, frères, fils partis au combat.

Les vêtements indiquent autant le statut social que le métier de celles qui le portent ; ils sont le reflet des bouleversements qui frappent la société tout entière.

**Années folles** : Les femmes commencent à s'émanciper : cheveux courts, jambes dévoilées et décolleté.

**1939-1945** : Les textiles, destinés en priorité à l'industrie à l'armement, obligent les femmes à redoubler d'ingéniosité pour rester coquettes. Les rideaux deviennent des robes, on court aux puces pour le moindre bout de tissu. La mode est contrôlée : les jupes remontent sous les genoux, le chapeau devient l'icône de la décennie.

**Après-guerre** : Les femmes reviennent au foyer mais ont envie de couleurs, d'innovation : en 1946, le bikini est né ! Paris redevient la capitale mondiale de la mode ; c'est l'opulence.

## L'ÉTERNEL FÉMININ... OU LA FEMME COQUETTE

En l'espace d'un siècle, la mode féminine s'est transformée et a accompagné l'émancipation sociale des femmes. Elle s'est imposée comme un moyen de démontrer une volonté d'indépendance et de liberté. Tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle, la mode a rappelé à quel point elle était une expression esthétique de l'air du temps.

## Les spinaliennes sont des femmes coquettes...

**50's** : Dans les fifties, on rêve d'élégance et de féminité. La pin'up en devient le symbole : taille cintrée, poitrine affirmée, lingerie et bas nylon.

**60's** : La femme s'émancipe et son corps adopte une nouvelle silhouette. C'est la décennie de toutes les audaces : mini-jupe, collants et arrivée du blue jean (ancien bleu de travail) en 1967 !

**70's** : Liberté et fluidité : pantalon pattes d'éph, jupe longue et bohème, maillot de bain 1 pièce, bottes et cuissardes. On ose les couleurs pop, psychédéliques et les imprimés floraux.

**80's** : La mode est 'too much' (frime, culte du corps) : on secoue, on innove, on bouscule. On sort le lycra, les épaulettes XXL et les couleurs fluos !

**90's** : La mode aspire à plus de sobriété et de minimalisme mais on s'inspire de la mode californienne aussi : chaussures à plateformes, jeans taille haute, imprimés léopard...

Au 21<sup>ème</sup> siècle, la mode se réinvente encore et toujours. La publicité favorise le phénomène des marques. Internet bouleverse aussi les codes.

Si l'on s'en réfère aux anciens annuaires et aux papiers en-tête, déjà au 19<sup>ème</sup> siècle, les commerces pour dames ne manquaient pas : bottiers, confection de chaussures, coiffeuses, parfumerie, magasins de corsets, gantiers, modistes et bien d'autres encore. Et depuis, la Ville n'a cessé d'accueillir des boutiques pour satisfaire les spinaliennes.

Ainsi, se trouvaient au 27-29 rue Rualménil le magasin de la Veuve J. Léon (modes et coiffures pour dames) (1889), un coiffeur pour dames (perruques, bandeaux et frisettes) rue du Pont (1897) ou encore la Grande Bonneterie Vosgienne 36 rue L. Bourg (1898).

Quelques exemples de grands noms de magasins subsistent encore dans la mémoire des spinaliennes et traversent les époques :

- La chapellerie *Martin* (rue L. Bourg) qui existe depuis 1926
- Les chaussures *Poussardin*, enseigne fondée en 1928
- Les magasins *Peiffer* (au débouché du pont du 170)
- Les vêtements *Lang* (rue L. Bourg) qui depuis 1900 ont été le lieu de rendez-vous des belles élégantes. A Pâques, avant-guerre, on y vendait jusqu'à 200 chapeaux !
- *Les Magasins Réunis* (confection, mode) : 'on y vend de tout meilleur marché que partout ailleurs'
- *Chez Fray* : lingerie, corsets et gaines



- *Printania* (depuis 1955 dans l'ancien magasin des Galeries Fémina)
- *Playtex* : en avril 1971, est inaugurée l'usine située Côte Cabiche spécialisée dans la fabrication de slips, soutien-gorge et autres gaines
- Plus récemment, on y trouvait aussi : les 'vêtements Thérèse' (aujourd'hui à l'emplacement de la pharmacie du Pont couvert), 'le Prêt à porter' (22 rue des Etats-Unis), *A la Femme Élégante* (vêtements Derognaucourt) (rue Rualménil), 'les vêtements Jacques' (rue du Boudiou). Les revues, telles *Le Frou-Frou* (*Grand Journal de mode*), *La Mode Illustrée* ou le *Bulletin des Modes Françaises pour dames*, faisaient également le bonheur des coquettes.



Agnès SOURET

La femme, sa beauté et son élégance ont également été mises à l'honneur avec l'élection, en 1920, de la 1<sup>ère</sup> Miss France, à l'époque appelée '**la plus belle femme de France**'. Elle s'appelle Agnès SOURET et est née à Bayonne en 1902. Elle a le teint clair, les cheveux châtons et mesure 1.68 m. Lors de son inscription au concours, elle envoie une photo d'elle en communiante ! À la suite de son élection, sa carrière artistique débute comme premier rôle dans un film qui est un cuisant échec. Ensuite, elle travaille comme modiste et poursuit sa carrière comme danseuse au ballet de l'Opéra de Paris, puis meneuse de revue aux Folies Bergère. Elle décède d'une péritonite en 1928.

Aujourd'hui encore, le concours de Miss France est devenu une véritable institution. Les normes de beauté évoluent et les physiques des Miss changent, mais leur élégance reste intacte.

À Epinal aussi, on s'essaie aux concours tels celui de la Reine d'un Jour célébré à la Grande Taverne au début des années 50 ou plus récemment l'élection de Miss *Spinager* instituée par le Conseil des Jeunes.

La spinalienne a été, est et restera une femme élégante et coquette, n'en déplaise à ces messieurs !





